

BPJEPS JUDO JUJITSU 2020-2021

La Ligue Régionale des Hauts de France de judo assure une formation préparant au Brevet Professionnel de la Jeunesse, du Sport et de l'Education Populaire (BPJEPS), mention Judo Jujitsu.

Le BPJEPS Judo Jujitsu, confère à son titulaire les qualifications suivantes :

-  Animer.
-  Enseigner.
-  Entraîner jusqu'à un premier niveau de compétition.
-  Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif et pédagogique.

Unités de Compétences pour l'obtention du diplôme :

-  UC 1 : Encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures
-  UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
-  UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention judo-jujitsu jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
-  UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention judo-jujitsu pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

Conditions d'inscriptions :

Etre titulaire de :

-  L'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), ou de l'attestation de prévention sécurité civile Niveau 1 (PSC1).
-  1^{er} Dan de Judo Jujitsu

Sélections et Positionnements :

- Quatre épreuves techniques comprenant :

-  Entretien de 30 min
(10 min pour le candidat/20 min pour le Jury) S'appuyant sur un document dactylographié par le candidat.
-  TACHI WAZA/NE WAZA
-  RANDORI
-  KATA

-Entretien de positionnement.

****mise en place de la formation sous réserve d'habilitation et d'effectif suffisant***

Les Métiers et les Débouchés

Le titulaire du Brevet Professionnel "Judo, Jujitsu" est appelé : Professeur de Judo, Jujitsu.

Il peut exercer les activités suivantes :

-  Enseignement des différentes formes de pratique auprès de tout type de public.
-  Encadrement et conduite de cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au premier niveau de compétition.
-  Intervention auprès des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, scolaires...)
-  Interventions dans les collectivités territoriales.

Conception et mise en œuvre d'un projet sportif et pédagogique dans les structures identifiées.

Calendrier et Tarif

Calendrier :

 Tests de sélection et positionnement :
5 Décembre 2020 au dojo régional d'Amiens (*une convocation vous sera envoyée par mail*)

 Date de la formation : **de janvier à décembre 2021**

 Lieu : **Dojo Régional d'Amiens (2 rue Lescouvé)**

Durée de la formation : 900H réparties comme suit :

 600H en centre de formation réparties sur :
1 à 2 semaines par mois (du lundi au vendredi)
+ Accompagnement individualisé les deux derniers trimestres.

 300H en structure (clubs de Judo Jujitsu)

Tarif : 5142 Euros + 40 Euros frais d'inscriptions.

Acompte de 25% dès l'entrée en formation et/ou Attestation de prise en charge de la formation.

Outils de formation fournis :

 Pack Pédagogique + 30h e-learning

 Texte officiel et progression française

Dispositifs d'aide à la prise en charge des frais de formation :

 Pour les 16-25 ans

 Demandeurs d'emploi/Bénéficiaire du RSA

 Pour les salariés (FONGECIF)...



Et Disciplines Associées

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Possibilité d'hébergement :

Tarifs conventionnés : 24.50 € par nuit avec petit déjeuner au FUAJ (2 min à pied du Dojo Régional)

Repas :

- Repas conventionnés le midi au MES (5 min à pieds) à 5,85 € / superettes et restauration rapide à proximité
- Carte « fast food » au FUAJ

Pour toutes informations complémentaires :

Ligue Hauts de France de Judo

2 rue Lescouvé

80000 Amiens

03 22 80 17 32

liguehautsdefrancejudo@gmail.com

Aides à la recherche de financements :

Emma Chapuis – Responsable Administrative Régionale

06 35 83 77 61

emma.chapuis@ffjudo.com



HAUTS DE FRANCE
LIGUE

Et Disciplines Associées